



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 2 décembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Thème

Centre hospitalier d'Angoulême

Jeudi 2 décembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Bonjour à toutes et à tous,

Ici en direct du centre hospitalier d'Angoulême. Angoulême, chef-lieu de la Charente où je me trouve cet après-midi avec Olivier VÉRAN, ministre des Solidarités et de la Santé. Évidemment, je suis particulièrement heureux de vous retrouver après quelques jours d'isolement puisqu'ayant, vous le savez, grâce à la gentillesse de ma fille contracté la Covid. Il fallait sans doute que ça m'arrive étant sur ce sujet depuis des mois et des mois. J'ai été cas contact 3 fois. Bon, j'ai donc été positif. J'avais eu mes deux doses vaccinales. J'étais à 5 mois et demi avant le rappel et ceci explique sans doute très largement le fait que je n'ai eu que des symptômes extrêmement légers, qui m'ont permis évidemment de continuer à travailler, mais à l'isolement, c'est-à-dire en recourant à la visio de façon quasi-continue.

Évidemment, Mesdames et Messieurs, je m'exprime devant vous dans un contexte où la cinquième vague de la pandémie qui frappe le monde, et l'Europe en particulier, est particulièrement forte. On le sait, le taux de progression des cas constatés est de l'ordre de 60 % en une semaine. Le R, puisque maintenant, toutes les Françaises et Français sont habitués avec ces

indicateurs étant 1,55, le taux de positivité des tests à 5,7 %. La pression dans les hôpitaux, raison également de ma visite ici avec le ministre chargé de la Santé, augmente. Il y avait en réanimation 1900 patients hier, avec un taux d'occupation de près de 38 %. Bref, la situation est préoccupante.

La cinquième vague est là et bien là, elle est forte, on sait d'ores et déjà qu'elle est plus forte que la quatrième vague. Ce que je veux dire surtout c'est qu'au-delà de ces chiffres, connus de vous toutes et vous tous, je peux parfaitement comprendre le sentiment que peuvent éprouver beaucoup de nos concitoyens que ça n'en finit pas. Après la quatrième vague arrive la cinquième vague, peut-être la sixième, on ne sait pas... Un variant, Omicron, tel est son nom, est apparu. Et donc une forme de lassitude ou de découragement pourrait menacer de nous gagner. C'est pourquoi je suis venu avec Olivier VÉRAN, comme je l'ai toujours fait, bien entendu, depuis le début de cette crise, vous délivrer à la fois un message de vérité, de lucidité, évidemment – il faut que nous prenions les décisions qui s'imposent face à une situation qui est ce qu'elle est – mais aussi un message finalement de détermination et de confiance. Je crois que nous avons déjà connu des vagues, des situations très difficiles, plus difficiles je crois encore qu'aujourd'hui. Et à chaque fois, nous avons su ensemble nous adapter, prendre des mesures proportionnées qui nous ont permis de nous en sortir. A chaque fois aussi, la réussite de ces mesures, de ces dispositions, dépend de nous toutes et de nous tous. Ce qui caractérise, je n'ai cessé de le dire depuis ma prise de fonction, cette pandémie, c'est qu'elle repose beaucoup sur la responsabilité individuelle et collective.

Et je tiens à souligner devant vous que la situation que nous traversons aujourd'hui n'est plus la même que celle que nous avons il y a un an. Je me souviens de la vague de l'automne 2020, des mesures que nous avons eues à prendre, avec des chiffres à peu près similaires à ceux que nous constatons aujourd'hui. Nous avons dû prendre des mesures restrictives extrêmement fortes et difficiles pour faire face à la situation. Évidemment, la différence, vous le savez toutes et tous, tient à la vaccination, au fait que la France, les Françaises, les Français se sont faits massivement vacciner. J'aurais dit il y a un an de cela, ou même au tout début, cher Olivier, de la campagne vaccinale, qu'aujourd'hui nous serions à pas loin de 90% de nos concitoyens qui ont reçu au moins une dose de vaccin, en tout cas ceux qui sont, comme on dit, éligibles, je ne suis pas sûr qu'on nous aurait cru. Pourtant, tel est le cas et, vous le savez, nous figurons dans le monde, en tout cas en Europe, parmi les pays ayant enregistré sur ce terrain les meilleures performances. C'est dû, je le répète toujours à nos efforts collectifs, qu'il faut sans cesse poursuivre et amplifier.

Alors évidemment, je veux le dire ici de la façon la plus claire, parce que j'entends là aussi un certain nombre d'affirmations qui voudraient un peu saper le moral ou contrarier les effets de la vaccination, oui, bien sûr, on peut attraper la Covid en étant vacciné. Absolument. Mais je le rappelle, beaucoup moins que si on ne l'est pas. Une personne vaccinée, je le redis avec force, a 4 fois moins de chances d'attraper le virus que quelqu'un qui n'est pas vacciné ou qui a refusé la vaccination. Et surtout, surtout, surtout, étant ici dans un hôpital, sortant d'un service de réanimation, une personne vaccinée qui attrape le virus a 12 fois moins de chances de développer une forme grave de la maladie et de se retrouver à l'hôpital que si elle n'est pas vaccinée. 12 fois moins, c'est tout à fait considérable.

Donc il faut bien expliquer cela à tous nos concitoyens. La vaccination est et demeure l'arme majeure pour faire face à cette pandémie. Ce bouclier vaccinal, c'est notre première force, notre vrai rempart pour nous protéger, pour protéger autour de nous et pour protéger aussi l'hôpital. Je suis dans un hôpital une nouvelle fois avec Olivier VÉRAN, au contact des soignants de tous les personnels à l'hôpital qui, évidemment, ont été en première ligne depuis le début, qui le sont encore dans le cadre de cette cinquième vague, qui sont fatigués. Vous le savez, j'y reviendrai. On a évidemment des gens absents. On a des démissions, on peut le comprendre, évidemment. Et donc, nous devons à tout prix sauvegarder l'hôpital et se vacciner parce que c'est nous prémunir contre les formes graves de la maladie, c'est aussi protéger l'hôpital et les personnels qui se dévouent jour et nuit depuis des mois et des mois. Nous avons appris qu'évidemment, la vaccination, au fur et à mesure que le temps passe, voit ses effets un peu diminués, et sûrement selon chaque cas individuel, cette protection peut-être, baisse un peu plus vite. Mais là aussi, nous avons su trouver la réponse, ça s'appelle le rappel après, soit les deux premières doses, soit une dose et avoir eu le Covid et qu'il faut faire un rappel. Tout cela, nous le savons. Et nous savons aussi que ce rappel augmente formidablement la protection vaccinale. Ces deux chiffres simples là encore : une personne de 60 ans aura une protection 4 fois plus forte après son rappel qu'avant ; une personne de 80 ans, vaccinée il y a 6 mois, aura 6 fois moins de risques de faire une forme grave après son rappel qu'avant. Là non plus, pardonnez-moi de le dire en termes clairs, il n'y a pas photo. Il n'y a pas photo.

Donc, il faut se faire vacciner et il faut faire des rappels. Et je le précise tout de suite ici parce que c'est un point central, ça marche aussi bien, quel que soit le vaccin utilisé. Là aussi, je lis des informations qui ne sont corroborées par aucun fait, par aucune donnée médicale. Que ce soit Pfizer ou Moderna, ces deux vaccins sont aussi efficaces l'un que l'autre, quel que soit celui qu'on

a reçu pour ses deux premières doses. Une personne qui aura été vaccinée en Pfizer peut faire son rappel en Moderna et inversement. Là aussi, c'est très important de rappeler ça, parce qu'évidemment, j'ai avec le ministre un souci constant de la sécurité sanitaire de mes concitoyens et de l'efficacité vaccinale. Je voudrais vous dire aussi ma satisfaction parce que nous avons annoncé, le ministre l'a fait après le Conseil de défense, c'était il y a une semaine, un certain nombre de décisions extrêmement importantes pour cette troisième dose en donnant une éligibilité extrêmement large, quel que soit l'âge, en ramenant de 6 à 5 mois le délai à partir duquel cette dose de rappel peut être administrée.

Et les Françaises et les Français, là aussi, sans surprise, ont répondu, Mesdames et Messieurs. Nous sommes à près de 500 000 vaccinations de rappels par jour, un demi-million, c'est beaucoup. Et même si je vois bien la contrepartie, il y a des gens qui cherchent à avoir des rendez-vous, je vous le dis, il y a toutes les doses qu'il faut, il y a toutes les doses. Nous livrons les centres, les cabinets médicaux, les pharmacies ; de nombreux créneaux de rendez-vous vont ouvrir dans les prochains jours et les prochaines semaines. Cette campagne de rappel marche. Il faut qu'elle s'amplifie. Il y a déjà 8 200 000 personnes qui ont reçu cette dose de rappel depuis le début, depuis le 1er septembre. Ça veut dire que la population éligible à 7 mois est couverte à 65 %, et je le disais, nous avons approché, hier, ce record de 500 000 troisième dose administrés, Olivier en une journée. 612 000 Français ont pris leur rendez-vous de rappel de vaccination mardi, c'est-à-dire 3 fois plus que le mardi précédent. Efficacité des annonces faites par le ministre de la Santé jeudi.

Donc, c'est un total de 4 500 000 rendez-vous de rappel qui ont été pris depuis jeudi. Tout est mis en œuvre, je le dis, pour que des nouveaux rendez-vous soient ouverts chaque jour en rouvrant des centres de vaccination. 50 ont déjà rouvert en 10 jours. Il y en a aujourd'hui 1 185 et 300 vont rouvrir dans les prochaines semaines. J'insiste auprès de vous, mesdames et messieurs, et j'ai voulu illustrer avec le ministre ma visite sur ce thème, sur l'importance des professionnels de ville : les pharmaciens, les médecins, les sages-femmes, les laboratoires, les infirmiers pour saluer le fait qu'ils se mobilisent plus que jamais. Ils ont, la semaine dernière, réalisé près d'un million de vaccinations, c'est-à-dire près de la moitié, 45 % exactement du total des injections. Ils ont commandé près de 3 millions de doses cette semaine, ce qui est un nouveau record dont il faut se féliciter parce que je suis, nous sommes très attachés à ce que les possibilités de se faire vacciner soient les plus en proximité, les plus proches de chez vous et évidemment, des professionnels de santé, en particulier des pharmaciens, il y a une

excellente couverture territoriale. J'étais dans une pharmacie à Angoulême. Nous avons vu un pharmacien et toute son équipe qui sont très engagés, très impliqués, et je veux les en féliciter. Je crois que ces 15 000 officines qui sont impliquées dans la vaccination, ce qui, sinon Olivier VÉRAN et le raisonnement voudrait, me donne l'occasion de faire aussi un peu de publicité puisqu'on peut joindre tout ça en faveur du vaccin antigrippal. C'est la saison.

Donc, les vaccins sont là, que ce soit très clair, par rapport à des situations que nous avons pu connaître. On a 24 millions en stock et ils continuent d'arriver. Nous avons encore reçu 7 millions de doses la semaine dernière. 24 millions sont attendues sur la totalité du mois, auront été livrés en novembre. Donc, personne ne sera laissé sans possibilité de faire son rappel avant l'échéance du 15 janvier qui a été rappelée par le ministre. Tout cela me conduit à vous rappeler que s'il y a l'enjeu des doses de rappel communément appelé ou par simplification une troisième dose, il y a encore un certain nombre de nos concitoyens qui n'ont pas reçu la première dose, plus de 6 millions en réalité, notamment 1 200 000 d'entre eux âgés de plus de 65 ans. Ils restent une cible prioritaire pour les pouvoirs publics. Allez les convaincre, allez vers ces personnes. Alors, je sais bien qu'il y a un certain nombre d'entre eux qui sont totalement récalcitrants à la vaccination, mais on s'aperçoit qu'on peut faire bouger les lignes, qu'il y a aussi des gens qui ne se font pas vacciner par méconnaissance ou par un accès historiquement incertain au système de soins, et on voit, je le dis aussi dans les statistiques que nous avons que cette primo vaccination quotidienne a repris sa progression, ce qui est une excellente chose. Nous avons aussi souhaité, je vous le dis, mobiliser encore davantage les infirmiers et infirmières libéraux qui vont au domicile, en particulier de personnes âgées ou de personnes, comme on dit, présentant des comorbidités. Et je me réjouis, je vous le dis, très fortement de l'accord qui vient d'être trouvé entre la Caisse nationale d'assurance maladie, la CNAM et les syndicats de cette profession pour revaloriser la vaccination Covid à domicile chez les personnes, parce qu'évidemment, on comprend cette revendication, puisque ça prend un certain temps, il faut attendre les fameuses 15 minutes pour vérifier les effets des injections.

Donc, cette revalorisation qui était demandée entrera en vigueur lundi, le 6 décembre et nous espérons bien, avec toutes les autres démarches que nous faisons, notamment avec les collectivités, les associations spécialisées, les CCRS, nous espérons aussi continuer à progresser sur la primovaccination. Je le disais, le seuil très symbolique de 90 % devrait être atteint dans les prochains jours. Il faut encore et toujours progresser. Alors oui, la vaccination

reste efficace plus que jamais, et je le dis devant vous, le célèbre Omicron dont on parle beaucoup n'invalide pas cette affirmation. En France, il y a des cas qui ont été confirmés, je crois, monsieur le ministre, la Solidarité de la santé donnera ce soir le point précis sur le nombre qui ont été identifiés, puisqu'on en a identifié encore il y a quelques heures. Mais ce que je souhaite dire, c'est qu'aucune donnée consolidée ne nous permet à date de conclure que ce variant serait plus résistant au vaccin. Les premiers résultats des études scientifiques seront connus, cela a été dit d'ici 10 à 15 jours. Nous nous adapterons, nous ferons face. Mais là encore, il n'est pas question de tirer motif soi-disant inefficacité des vaccins par rapport à ce variant pour mettre en bas la vaccination. C'est une information qui est erronée, en tout cas, qui n'est absolument pas confirmée. Donc, nous suivons évidemment la situation de très près, vous le voyez, avec tous nos organes scientifiques, et comme à chaque fois, nous nous tenons prêts à anticiper, à rester vigilants. Et je vous le rappelle, nous avons notamment déployé deux outils à cet effet. Le premier, ça s'appelle le séquençage.

La France fait désormais partie des pays de l'Union européenne qui séquent le plus, pour nous aider à repérer de manière extrêmement précoce ce variant avec le Danemark et l'Allemagne. Si mes informations sont exactes, plus de 8 000 prélèvements ont ainsi été séquencés la semaine dernière. Nous sommes montés à plus de 10 000, donc on sait faire encore mieux. Et nous avons demandé cette semaine au laboratoire des circuits de séquençage d'urgence, adaptés au repérage de ce variant. Ce qui me donne aussi l'occasion de vous rappeler, là aussi pour corriger certaines inexactitudes que j'entends prospérer, que nous testons encore beaucoup en France, énormément, puisqu'on est autour de 4 millions de tests par semaine, que la fin de ce qu'on appelle « la gratuité des tests de confort » n'a pas invalidé ni affaibli notre stratégie de test et que nous sommes encore un des pays de l'Union européenne qui testons le plus. Nous avons durci les contrôles aux frontières, vous le savez. Le secrétaire d'Etat, porte-parole du Gouvernement, Gabriel ATTAL, a rappelé hier, je ne vais pas les redire devant vous les dispositions que nous avons prises à ce titre avec la suspension des liaisons avec un certain nombre de pays classés en rouge écarlate.

Et puis, surtout, le durcissement des conditions de tests au départ pour les vols à destination de la France, et ce, à compter de samedi, zéro heure demain avec Olivier VÉRAN. Nous y allons illustrer ces thèmes, d'abord dans une ARS pour la question des séquençages et des tests, et ensuite, à l'aéroport de Lyon pour voir comment ces dispositions se mettent en place. Enfin, vous le savez, la flambée épidémique a conduit le Président de la République et le Gouvernement à prendre des mesures complémentaires qui, je le dis ici, sont impératives en responsabilité de respecter. C'est d'abord le

port du masque dans les lieux clos, mais aussi dans les lieux extérieurs où il y a du monde à l'appréciation des autorités préfectorales. C'est le lavage des mains, c'est d'ouvrir la fenêtre quelques minutes, toutes les heures pour aérer. C'est, je le rappelle, simple et redoutablement efficace pour évacuer les aérosols. C'est aussi le pass sanitaire. Et là aussi, je voudrais demander, comme nous l'avons fait à leurs représentants, à tous les responsables, tous les gérants des restaurants des bars, des transporteurs, enfin, tous les établissements concernés, de vérifier scrupuleusement le pass sanitaire partout où il est exigé et évidemment, le respect du port du masque. Nous avons accru les contrôles, je le dis aussi. Mais dans une société démocratique que nous sommes, rien ne remplace l'autocontrôle et l'auto-responsabilité. Et je le dis, il vaut bien mieux, je le rappelle, le pass, un pass qui marche que d'avoir à recourir à des mesures de fermeture comme nous y avons été contraints par le passé.

Voilà. Je vous rappelle aussi que nous avons fait évoluer le protocole à l'Éducation nationale. Les chiffres que j'ai en montrent l'illustration puisque hier 6 154 classes étaient fermées, c'est-à-dire 1,16 % de toutes les classes, contre 9 500 vendredi dernier. 9 456 très précisément et 8 850 lundi. Donc, cela diminue. Néanmoins, la situation est ce que vous savez et en conséquence, le Président de la République a décidé de convoquer un nouveau Conseil de défense et de sécurité sur la crise sanitaire pour voir s'il y a lieu de prendre des mesures complémentaires dès lundi en fin de matinée.

Mesdames et messieurs, je suis aussi venu, je le disais, au Centre hospitalier d'Angoulême pour illustrer la politique du Gouvernement. Je vous l'ai toujours dit et pardon de me répéter : notre rôle, c'est de faire face à la crise sanitaire et à toutes ces évolutions, de nous adapter de manière pragmatique, d'être au soutien des personnels de soins, de prendre les mesures que la situation impose. Mais il est aussi, sans attendre la fin de la pandémie, de tirer toutes les conséquences structurelles que cette crise a appelé. C'est ce que nous avons nommé le Ségur de la santé dans ses différents volets, des volets évidemment liés d'abord au personnel parce que, je l'ai dit, les établissements de santé, le service de soins de notre pays en général, repose sur les femmes et les hommes qui le servent et qui servent nos concitoyens. Donc, c'est toutes les mesures de revalorisation, de recrutement que nous que prises et bien évidemment, c'est aussi le soutien financier aux établissements et j'en profite pour dire et pour répéter la décision que j'ai prise sur proposition d'Olivier VÉRAN pour que, dans le cadre de ce qu'on appelle « le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022 », l'intégralité des dépenses complémentaires liées à la Covid soit prise en charge par des dotations exceptionnelles.

Nous avons, à cet effet, ouvert une enveloppe de 1,7 milliard d'euros qui s'ajoute donc aux crédits du PLFSS. Mais le Ségur, c'est aussi un volet investissement extrêmement important que j'ai annoncé il y a déjà plusieurs semaines avec Olivier VÉRAN. C'est évidemment indispensable. On l'a vu encore aujourd'hui ici à Angoulême. C'est d'abord une question de dignité, d'accueil des malades, de conditions de travail des personnels et d'efficacité du dispositif hospitalier. Donc, ce plan sans précédent lui aussi 19 milliards d'euros sur 10 ans pour renforcer l'attractivité des établissements de santé et des établissements d'hébergement des personnes âgées, les EHPAD dans tous les territoires se déploie. C'est le cas ici, en Charente. Olivier VÉRAN a déjà donné des précisions, mais pour l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine, ce seront donc 1 milliard 200 millions d'euros pour les hôpitaux et 106 millions d'euros pour les EHPAD, 158 établissements qui vont être soutenus dans tous les territoires, et ce, de façon concrète. Nous avons par exemple visité tout à l'heure avec le ministre le service des urgences. J'en profite pour vous saluer, monsieur le député, qui mérite une profonde rénovation. Je dis ça parce que vous le connaissez bien pour y avoir travaillé et continuer à y travailler avec une demande croissante de la population.

Et donc, nous allons accorder une aide de 6 millions d'euros pour permettre aux travaux absolument indispensables que ce service appelle de se rénover et il y aura d'autres opérations ici à l'hôpital d'Angoulême. Mais je pourrais aussi vous dire que le CHU de Bordeaux sera totalement restructuré, que nous allons carrément reconstruire le Centre hospitalier de La Rochelle, que nous allons également refaire les plateaux techniques, par exemple des Centres hospitaliers de Marmande, de Tonneins et d'Agen Nérac, ça se situe dans le Lot-et-Garonne, monsieur le directeur général, que nous allons poursuivre et amplifier la modernisation du Centre hospitalier de Pau ou rénover profondément le Centre hospitalier de Blaye. Bref, je ne vais pas vous citer toutes les opérations qui font l'objet du dossier de presse. Mais la région Nouvelle-Aquitaine en général, et la Charente en particulier, seront bien entendu tout-à-fait concernées par ce volet Ségur de l'investissement.

Nous réinvestissons dans la santé, dans l'humain, dans les locaux, dans les équipements, et je le dis aussi dans la recherche et dans l'innovation, tout le monde, le Premier ministre, mais pas que le Premier ministre a été traumatisé par l'affaire du vaccin Sanofi Pasteur, qui n'est pas un vaccin français dans cette course. On en connaît les origines, on a trop là aussi désormais la recherche française. Le président de la République a annoncé fin juin des orientations extrêmement fortes qui ont trouvé leur première traduction dans le PLFSS, dont je parlais à l'instant pour 2022. Là aussi, nous devons réarmer, c'est une question de souveraineté nationale.

Je terminerai évidemment en évoquant à nouveau les questions de ressources médicales. Je ne reviens pas sur médical et paramédical, je ne reviens pas sur les questions de numerus clausus. En rappelant simplement qu'en 2017, Mesdames et Messieurs, le numerus clausus était en France inférieur à ce qu'il était en 1972 quand il a été créé. Comme si la population n'avait pas augmenté, comme si la population n'avait pas vieilli, et comme si, dans les méthodes de travail des médecins n'avaient pas profondément évolué depuis cette époque.

Nous avons pris nos responsabilités. Le président de la République a pris un engagement fort, et nous avons significativement augmenté le nombre de médecins en formation. Mais vous le savez bien qu'il faut du temps pour former un médecin, et que nous devons dans l'intervalle, jongler et faire ce qu'on peut avec nos ressources, et en jouant sur la solidarité public, privé, libéral, secteur hospitalier, mais que nous devons évidemment mobiliser toutes les ressources à notre disposition. D'autres filières que la médecine sont en difficulté, je pense notamment, je le dis ici aux chirurgiens-dentistes, dont on manque aussi cruellement dans de nombreuses régions. Et c'est pour ça que je vous annonce ce soir qu'à la suite d'un travail remarquable conduit par le ministre des Solidarités et de la Santé et la ministre de l'Enseignement Supérieur, Frédérique VIDAL, en lien d'ailleurs avec les conseils régionaux concernés, nous allons créer de nouveaux sites de formations en odontologie, soit sous forme d'unités de formation et de recherche, soit sous forme d'antennes. Et l'information et là, ces formations seront installées pour la plupart dès la rentrée 2022. Donc, je ne vous parle pas de quelque chose de très éloigné à Tours, Amiens, Caen, Rouen, Dijon, Besançon, Grenoble et à Poitiers, ici en région Nouvelle-Aquitaine. Ces sites ont été choisis en vue d'orienter les professionnels vers les territoires les plus fragiles du point de vue de la démographie, médicale ; et permettront d'atteindre notre objectif ambitieux qui est d'augmenter de 14 % le nombre d'étudiants formés dans cette filière, voilà.

Mesdames et Messieurs, je souhaitais vous dire la totale mobilisation du Gouvernement, mais vous le savez bien sûr. Nous avons dans la gestion de cette crise sanitaire, obtenu des résultats, je le disais tout à l'heure. L'épidémie est historique, sans précédent par sa durée, son intensité, le nombre de vagues successives, mais notre pays fait face. Notre situation n'a plus rien à voir à ce qu'elle était il y a 12 mois ou même 6 mois. Nous avons des vaccins, nous savons comment nous protéger, nous avons un temps d'avance, y compris par rapport à beaucoup de nos voisins. A nous de jouer pour le conserver, à nous d'être responsable, à nous de lever le pied pour tout ce qui est à risque de nous faire vacciner dans les bons délais, de rester

calmes, vigilants, mobilisés face aux nouveaux risques. Mais surtout, je le redis ici à l'hôpital d'Angoulême, de nous montrer solidaires vis-à-vis des soignants qui sont à nouveau sous pression et que nous devons soutenir. Soutenir par des bonnes paroles, mais surtout par des décisions, de la nature de celles que je viens d'annoncer, et qui montre la confiance de notre pays dans son système de soins dont il a tant besoin.

Je vous remercie.